Envoyé en préfecture le 28/11/2025
Reçu en préfecture le 28/11/2025
Publié le
ID : 035-213500929-20251124-09_2025_24_11-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT

ILLE ET VILAINE

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA COMMUNE DE CUGUEN

L'an deux mil vingt-cinq, le vingt-quatre novembre à 18 heures 30, les membres du Conseil municipal de la commune de CUGUEN, se sont réunis dans la salle de conseil municipal, sous la présidence de Madame Sandrine GUERCHE, Maire.

Date de convocation : 19 novembre 2025
Nombre de membres en exercice : 12
Nombre de membres présents : 8
Quorum atteint : 7
Nombre de votants : 8

PRESENTS : Mme Sandrine GUERCHE, M. Anthony FÉVRIER, Mme Magali CATHERINE, M. Damien GUÉDÉ (à partir de 19H37, au point 12), M. Thomas LORET, Mme Philippine PICOT, Mme Anne-Renée KRUST, Mme Coralie BOULMER, Mme Yolande CHARTIER.

ABSENTS M. Sylvain CHAPON — Mme Céline FONTAINE — Mme Isabelle THOMSON — M. Damien GUÉDÉ (jusque 19H36 – Point11)

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme Anne-Renée KRUST

OBJET : 09-2025-24/11/2025 : FONCIER : CESSION DE DELAISSES COMMUNAUX- CHOIX DU DEVIS D'UN GEOMETRE

Madame le Maire rappelle au conseil municipal qu'une cession de délaissés et de chemins ruraux est en cours. Une enquête publique a eu lieu en décembre 2024. Le commissaire enquêteur a rendu son rapport le 31 janvier 2025, avec un avis favorable. Le conseil municipal a émis un avis favorable à la poursuite de ce dossier le 03 mars 2025.

Le choix d'un géomètre-expert est maintenant nécessaire afin de borner les terrains cédés et de finaliser cette procédure.

Envoyé en préfecture le 28/11/2025
Reçu en préfecture le 28/11/2025
Publié le
ID : 035-213500929-20251124-09_2025_24_11-DE

Madame le Maire présente donc deux devis :

- Le premier du cabinet PRIGENT et ASSOCIES, sis 18, rue Rouelle à DOL-DE-BRETAGNE d'un montant de 7 872.00€ T.T.C.
- Le second de cabinet QUARTA, sis 10 bis, rue des Français Libres à DINARD d'un montant de 8 640.00 € T.T.C.

le Conseil municipal,

après en avoir délibéré,

à l'unanimité des membres présents,

- VALIDE le devis du Cabinet PRIGENT & ASSOCIÉS sis 18, rue Rouelle à DOL-DE-BRETAGNE d'un montant de 7 872.00 € T.T.C.
- PRÉCISE que le paiement sera divisé par le nombre de bornes et refacturé aux personnes acquéreuses concernées.
- AUTORISE Madame le Maire, ou son représentant, à signer ledit devis, ainsi que tout document relatif à cette affaire.

Le Maire,
Sandrine GUERCHE



La secrétaire de séance,
Anne-Renée KRUST

